

TD SYNEX CANADA ULC/TENVA TS CANADA ULC

Rapport préparé conformément à la

Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail infantile dans les chaînes d'approvisionnement

1. Introduction et identité

Le présent rapport est préparé par TD SYNEX CANADA ULC en son propre nom et au nom de sa filiale TENVA TS Canada ULC (TD SYNEX Canada ULC et TENVA TS Canada ULC étant collectivement appelées « TD SYNEX CANADA », « nous », « notre ») pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2023 (la « période de référence ») et énonce les mesures prises au cours de la période de référence pour prévenir et réduire le risque que le travail forcé et le travail infantile soient utilisés à toute étape de la production de biens au Canada ou ailleurs ou pour des biens importés au Canada.

Ce rapport a été préparé et déposé conformément à la *Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail infantile dans les chaînes d'approvisionnement* (la « Loi »).

2. Mesures prises au cours de la période de référence afin de prévenir et de réduire les risques de travail forcé et de travail infantile

Chez TD SYNEX Corporation et ses filiales (« TD SYNEX »), la citoyenneté d'entreprise, le travail et les droits de la personne constituent une importante priorité. Nous croyons qu'il est de bon ton de faire des affaires de la bonne manière.

Notre stratégie à l'égard de notre programme de citoyenneté d'entreprise comprend un cadre environnemental, social et de gouvernance (ESG) mondial qui contribuera à générer de la valeur à long terme pour notre entreprise, nos collègues, nos investisseurs, nos fournisseurs, nos clients et nos communautés. Notre rapport sur la citoyenneté d'entreprise pour l'exercice 2022 est accessible [ici](#).

À titre de grand distributeur informatique se situant au centre de la chaîne d'approvisionnement, notre entreprise est dans une position unique pour mener un changement environnemental et social significatif. En partageant nos engagements ESG et en divulguant nos progrès,

nous espérons inspirer des actions et des progrès semblables de la part de nos fournisseurs, vendeurs et clients. Au cours de la période de référence, nous travaillons activement à concrétiser notre stratégie dans l'ensemble de notre entreprise internationale. Pour superviser notre stratégie, nous avons créé un comité directeur de citoyenneté d'entreprise composé d'un groupe interrégional et interfonctionnel de hauts dirigeants. Ils sont soutenus par le biais de notre solide partenariat avec *Business for Social Responsibility* (BSR), un réseau d'entreprises durables et un cabinet-conseil qui nous ont aidés à remplir notre évaluation de la matérialité.

En 2022, nous sommes fiers d'avoir remporté plusieurs prix qui reconnaissent notre culture et notre environnement bienveillant, notamment les meilleurs employeurs américains pour la diversité selon Forbes, les entreprises les plus admirées au monde FORTUNE, les meilleurs lieux de travail pour l'égalité LGBTQ+ de la Human Rights Campaign et Great Place to Work-Certified^{MC} aux États-Unis.

Chez TD SYNnex, nous interdisons catégoriquement la traite de personnes, le travail infantile et le recours à tout travail forcé et involontaire ou à l'esclavage contemporain au sein de notre chaîne d'approvisionnement et de celle de tiers. Nous nous engageons à travailler au sein de notre réseau et avec nos partenaires de distribution pour améliorer les normes au sein de notre industrie et créer un impact positif durable.

Cet énoncé est conçu pour répondre aux obligations de déclaration de TD SYNnex en vertu de la Loi canadienne pour contrer le travail forcé et le travail infantile dans les chaînes d'approvisionnement. TD SYNnex présente cet énoncé pour elle-même et au nom de ses sociétés affiliées et de certaines filiales étrangères qui sont directement couvertes par une obligation de divulgation dans leurs territoires respectifs.

Actuellement, cela comprend TD SYNnex CANADA ULC et TENVA TS CANADA ULC conformément à la Loi pour contrer le travail forcé et le travail infantile dans les chaînes d'approvisionnement.

3. Structure, activités et chaînes d'approvisionnement

Structure

TD SYNnex est un important distributeur mondial de technologies qui rassemble environ 23,000 collaborateurs à temps plein parmi les meilleurs et les plus brillants du secteur informatique. TD SYNnex est un important distributeur de produits et services informatiques, de communications et d'électronique grand public auprès du secteur des communications informatiques et mobiles. En septembre 2021, Tech Data et SYNnex ont fusionné pour devenir TD SYNnex. TD SYNnex est un important distributeur mondial et agrégateur de solutions pour

l'écosystème informatique ayant des activités dans plus de 100 pays. TD SYNnex Canada ULC et TENVA TS Canada ULC sont des filiales canadiennes de TD SYNnex.

Les entités opérationnelles internationales de TD SYNnex sont incluses dans notre rapport annuel 10K que vous trouverez ici.

TD SYNnex Canada est un important distributeur de produits informatiques, de communications et d'électronique grand public qu'il importe au Canada.

Activités

TD SYNnex dessert plus de 100 pays et soutient plus de 150 000 partenaires technologiques et plus de 2 500 fournisseurs et fabricants d'équipement d'origine (OEM) par le biais de notre réseau international. Nous allégeons le complexe pour atteindre une valeur maximale, plus rapidement. Notre vision consiste à relier l'écosystème informatique mondial et à libérer son potentiel pour tous. Nous proposons des solutions pour chaque type de partenaire de l'écosystème grâce à des capacités mondiales de distribution de technologies et d'agrégation de solutions.

Chaîne d'approvisionnement

TD SYNnex s'approvisionne en solutions technologiques auprès d'un réseau mondial de fournisseurs, de partenaires et de prestataires de services. Nous servons de canal d'approvisionnement partenaire pour plus de 150 000 fabricants d'origine, fabricants à forfait, intégrateurs et partenaires par le biais de notre réseau international. Nous aidons nos clients à maximiser la valeur de leurs investissements informatiques, à démontrer leurs résultats commerciaux et à établir des partenariats réussis avec les fournisseurs du canal de distribution. Nos solutions convaincantes incluent les PC, les appareils mobiles, l'impression, l'électronique grand public, la RA/RV, la sécurité des points d'accès et les logiciels des postes de travail.

Notre [page](#) fournisseurs en vedette comprend plus de renseignements sur les fournisseurs mondiaux avec lesquels nous travaillons en partenariat.

4. Politiques et processus de diligence raisonnable

Nos politiques

TD SYNEX et ses filiales fonctionnent toutes selon les mêmes politiques et cadres de gouvernance interdisant l'esclavage contemporain (qui comprend le travail forcé et le travail infantile).

Les politiques suivantes, se trouvant sur le site Web de TD SYNEX, sont au cœur des efforts de TD SYNEX;

- Notre **Politique mondiale en matière de droits de la personne**.
Cette politique énonce l'engagement de TD SYNEX à se conformer à tous les principes des droits de la personne internationalement reconnus et établit les exigences connexes pour les partenaires commerciaux de TD SYNEX et ses fournisseurs.
- Les **Principes d'intégrité devant gouverner nos fournisseurs**
Ces principes décrivent les comportements dont TD SYNEX s'attend de la part de ses fournisseurs, sous-traitants, agents et intermédiaires à l'échelle mondiale. Ces attentes incluent la garantie que leur personnel est exempt de toute violation des droits de la personne (y compris le travail forcé et le travail infantile) et le respect des lois du travail en vigueur, y compris celles liées au salaire et horaires équitables.
- Notre **Code de conduite mondial**
Ce code de conduite définit un modèle de leadership éthique par lequel tous les collègues contribuent à garantir que TD SYNEX mène ses activités de manière légale et éthique. Cela fait partie d'un solide programme de conformité qui comprend des politiques, des formations et une surveillance par notre équipe mondiale d'éthique et de conformité.

Processus de diligence raisonnable et de pratiques pertinentes

TD SYNEX demeure déterminée à agir de façon éthique et intègre, conformément à ses valeurs fondamentales d'intégrité, d'excellence, d'inclusion et de collaboration. Cela implique de respecter tous les principes des droits de la personne internationalement reconnus et de se conformer à toutes les lois applicables pour lutter contre l'esclavage contemporain (qui comprend le travail forcé et le travail infantile) et la traite des êtres humains. À cet effet, TD SYNEX poursuit ses efforts pour lutter contre les risques d'esclavage et de traite des êtres humains dans sa propre entreprise et sa chaîne d'approvisionnement.

Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs partagent notre point de vue sur la conduite éthique et qu'ils étendent nos principes d'intégrité devant gouverner nos fournisseurs à leurs chaînes d'approvisionnement.

Bon nombre de nos principaux fournisseurs sont membres de la Responsible Business Alliance (« RBA ») (anciennement connue sous le nom d'Electronic Industry Citizenship Coalition (« EICC ») ou ont adopté le code de conduite de la RBA, qui interdit les transactions forcées, cautionnées ou sous contrat de travail forcé, de travail pénitentiaire involontaire, d'esclavage ou de traite de personnes, et exige des normes minimales en ce qui a trait aux conditions de travail. TD SYNEX soutient la conformité de nos fournisseurs au Code de conduite de l'EICC.

Nous nous attendons à ce que nos partenaires commerciaux mettent en place un solide processus de diligence raisonnable pour évaluer leurs propres performances et celles de leurs partenaires commerciaux en matière de droits de la personne et d'approvisionnement responsable.

Cela

inclut :

- Mener des évaluations de diligence raisonnable sur la manière dont leurs activités pourraient nuire aux droits de la personne, afin de minimiser les impacts négatifs et de remédier aux préjudices.
- Établir et suivre un processus pour identifier et atténuer les risques dans leurs chaînes d'approvisionnement.
- Réaliser des audits de conformité sociale auprès de leurs fournisseurs qui évaluent leurs performances par rapport à des sujets de conformité sociale, notamment , mais sans s'y limiter : Respect des lois et réglementations, salaires et avantages sociaux, travail infantile, esclavage contemporain, travail forcé et traite des êtres humains, horaires de travail, discrimination et harcèlement, environnement, santé et sécurité et liberté d'association.

Nous nous attendons à ce que les partenaires commerciaux (y compris les fournisseurs et clients commerciaux et non commerciaux) prennent des mesures pour améliorer leurs propres pratiques commerciales ou travaillent directement avec leurs fournisseurs à élaborer des plans d'action décrivant les mesures que le fournisseur prendra pour répondre aux attentes.

Formation

TD SYNnex offre une formation sur l'éthique et la conformité à ses employés dès leur arrivée dans l'entreprise et les employés sont également tenus de suivre la formation sur le Code de conduite mondial de TD SYNnex à intervalles réguliers.

- **Pratiques de signalement**

TD SYNnex encourage ses collègues à s'exprimer sur toute préoccupation ou violation de politique/juridique, y compris celles liées à l'esclavage contemporain/à la traite d'êtres humains. Les employés peuvent parler à leur gestionnaire, à n'importe qui dans la chaîne hiérarchique de gestion, à un représentant des ressources humaines ou à tout membre de l'équipe d'éthique et de conformité de TD SYNnex. Les employés peuvent également signaler des incidents en utilisant la ligne d'éthique TD SYNnex 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, qui est gérée par un tiers externe et indépendant.

Les principes d'intégrité des fournisseurs de TD SYNnex fournissent également des méthodes (y compris l'accès à la ligne d'éthique TD SYNnex) permettant aux fournisseurs de dénoncer toute violation de politique ou toute autre conduite illégale ou contraire à l'éthique. Les rapports sont examinés et les mesures appropriées, notamment des enquêtes et des mesures correctives, sont prises dans un délai raisonnable.

Les employés et les fournisseurs sont protégés contre les représailles s'ils ont fait un signalement de bonne foi, et toute personne ayant agi contre cette protection est passible de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

5. Les risques du travail forcé et du travail infantile et les mesures prises pour évaluer et gérer ces risques

- **Pratiques en emploi de TD SYNnex**

Lors de la sélection préalable à l'emploi des employés potentiels, TD SYNnex continue de vérifier que les individus sont admissibles à travailler et satisfont à toutes les exigences d'âge légal en vigueur.

TD SYNnex s'engage à respecter les lois du travail dans tous les pays dans lesquels nous exerçons nos activités, y compris toutes

les règles applicables en matière de salaire minimum, d'heures supplémentaires et d'heures maximales. Nous pensons que l'emploi doit être librement choisi et nous interdisons la traite des êtres humains ainsi que le travail forcé, par servitude ou involontaire. Nous ne tolérerons pas l'exploitation des enfants ni le travail infantile. Nous respectons également la liberté d'association des individus. Les employés peuvent former des syndicats, s'ils le souhaitent, à des fins de négociation collective et pour partager des idées ou des préoccupations avec la direction. Nous ne tolérons aucune discrimination, aucun harcèlement, ni aucune représailles contre quiconque exerce son droit d'adhérer à un syndicat.

6. Mesures correctives

Au cours de la période de référence, nous n'avons identifié aucun travail forcé ou travail infantile dans nos activités commerciales et nos chaînes d'approvisionnement et, par conséquent, aucune mesure corrective n'a été prise pour remédier à tout travail forcé ou travail infantile dans nos activités et chaînes d'approvisionnement.

7. Remédier aux pertes de revenus des familles les plus vulnérables

Au cours de la période de référence, nous n'avons identifié aucune perte de revenus pour les familles vulnérables résultant de mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail infantile dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement et, par conséquent, aucune mesure corrective n'a été prise à cet effet.

Approbation et attestation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de l'article 11(4)(b)(ii) en matière de déclaration, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour les entités déclarantes énumérées ci-dessus. À partir de mes connaissances et après avoir



exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous égards importants aux fins de la Loi, pour la période de référence indiquée ci-dessus.

Date :

Nom :

Titre :

J'ai le pouvoir de lier TD SYNEX CANADA ULC.

Le rapport a été approuvé conformément au sous-alinéa 11(4)(b) de la Loi par le conseil d'administration de TD SYNEX ULC le
DATE : 2024.